

CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT
GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



CONSTITUTION

OF

PEWMENT

2013-

PROGRAM

ANNUAL





DEVELOPPEMENT

2014
RAPPORT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

SOMMAIRE

- P08** PRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- P12** PARTICIPATION AUX INSTANCES DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
- P14** L'ACTIVITÉ EN 2013-2014
- P16** LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE
- P18** LES CONTRIBUTIONS 2013-2014
- P26** LE SUIVI DES AVIS
- P27** L'ÉCHANGE DE PRATIQUES ENTRE CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT
- P30** COMPOSITION
- P32** À TÉLÉCHARGER



EDITO

Le rapport annuel 2013-2014, co-rédigé au sein du bureau du Conseil de développement et adopté en séance plénière, permet certes de faire le point sur notre fonctionnement et sur nos activités les plus récentes mais il marque surtout notre volonté de nous interroger sur notre identité, notre efficacité, notre visibilité.

Ce rapport s'inscrit dans la fin d'un cycle qui aura permis de conforter le fonctionnement de notre Conseil, en particulier dans ses rapports avec les élus et les services de Grenoble Alpes Métropole, rapports formalisés dans le cadre d'un protocole de partenariat. Notre capacité à travailler en réseaux avec les territoires voisins, à dialoguer avec d'autres instances participatives à l'échelon régional et national a par ailleurs été largement reconnu.

Sur cette dernière période, nos contributions ont pris des formes différentes : réponse autonome du Conseil suite à la saisine sur l'élaboration du schéma de secteur, réponse collective du réseau des Conseils de développement de la région grenobloise sur la préfiguration d'une Plateforme des temps et des mobilités, poursuite des Rencontres métropolitaines et édition de l'Abécédaire de ces Rencontres en aboutissement d'une saisine de 2012.

Parallèlement, des groupes de travail se sont investis dans le cadre d'autosaisines, sur des sujets considérés par nos membres comme importants pour l'avenir de l'agglomération et de la région grenobloise et approuvés en séance plénière. Les contributions qui en résultent ont bénéficié de compétences très variées au sein de notre conseil mais aussi de celles de nombreux acteurs auditionnés dans ce cadre.

Les questionnements et les propositions que nous avons mis en débat, sur les liens entre Université et territoires, sur le genre et l'engagement démocratique, sur le Plan de protection de l'atmosphère, sur le développement de nouveaux usages du numérique, traversent de nombreuses politiques publiques.

Le Conseil de développement aura permis la confrontation des regards, l'exploration des possibles sur des sujets qui demandent du temps long. Reste à espérer que ces réflexions contribueront d'une façon ou d'une autre à conforter l'action publique.

Ce bilan évoque également la manière dont nous nous sommes préparés aux forts changements annoncés pour 2014-2015. Les Rencontres métropolitaines nous ont permis de confronter nos idées, d'envisager des modes de coopération avec les territoires voisins avec le souci, conforme au projet de Métropole, de favoriser un développement territorial équilibré.

Des contacts ont été pris avec les instances de participation des territoires fusionnés avec la Métro en janvier 2014 pour les associer à nos réflexions.

A la veille des élections municipales, au côté des Conseils de développement de la région grenobloise, nous avons interpellé les candidats sur leurs visions et leurs projets concernant les intercommunalités et les perspectives de développement de la région grenobloise.

La mise en place d'un nouveau Conseil communautaire en mai 2014, entraînait nécessairement, l'installation d'un nouveau Conseil de développement, avec quelques mois de décalage.

Pour préparer cette étape essentielle, nous avons souhaité poursuivre le travail amorcé par l'évaluation de la Charte de la participation de la Métro, en conduisant une réflexion approfondie sur les missions et les modes de fonctionnement de notre instance avec en perspective sa refondation et son renouvellement. Les propositions d'évolution, qui ont fait l'objet de larges débats et se sont appuyés sur le travail conduit par la coordination nationale des Conseils de développement, restent aujourd'hui à préciser et à adapter aux projets du nouveau Conseil communautaire qui souhaite conduire une politique de participation ambitieuse.

Il nous faut également envisager ce que pourrait être un Conseil de développement de Métropole, confirmé par la loi MAPTAM qui consolide ainsi la place de la société civile organisée dans les dispositifs de participation. Cette Métropole inquiète les citoyens qu'ils se situent dans son périmètre ou à l'extérieur, questionne acteurs et collectivités. Nous partageons l'idée, avec d'autres Conseils de développement de futures métropoles, que cette situation nous place dans une position spécifique pour relever deux enjeux majeurs dans la construction de ces instances : son appropriation citoyenne et sa capacité à coopérer avec les territoires voisins et les autres partenaires publics.

Cette place, il nous faudra la négocier avec les élus communautaires, mesurer quelles attentes et quelle reconnaissance ils attendent de notre travail. Mais il nous revient de nous organiser librement, de renouveler nos règles de composition, nos modes de recrutement, nos pratiques d'animation, notre communication, de construire de nouveaux rapports avec la société civile organisée, de nouvelles relations avec les citoyens. Nous pourrions alors relever ce défi et poursuivre avec d'autres ce dialogue et cet engagement si particuliers que les conseils de développement cherchent à faire vivre au sein de la Cité.

Catherine POUYET

Présidente du conseil de développement
de Grenoble-Alpes Métropole



PRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

C'EST LA LOI VOYNET DU 25 JUIN 1999 (LOADDT) QUI REND OBLIGATOIRE LA CRÉATION DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION, LEUR RÔLE EST RENFORCÉ PAR LA LOI MAPTAM (VOIR ENCADRÉ).

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EST DONC UNE DES INSTANCES CONSULTATIVES DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ TELLE QUE DÉFINIT PAR LA LOI VOYNET ET UN PILIER DE LA DÉMOCRATIE LOCALE, AU MÊME TITRE QUE LES INSTANCES POLITIQUES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE.

DEPUIS 13 ANS, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ACCOMPAGNE LE PROJET D'AGGLOMÉRATION.

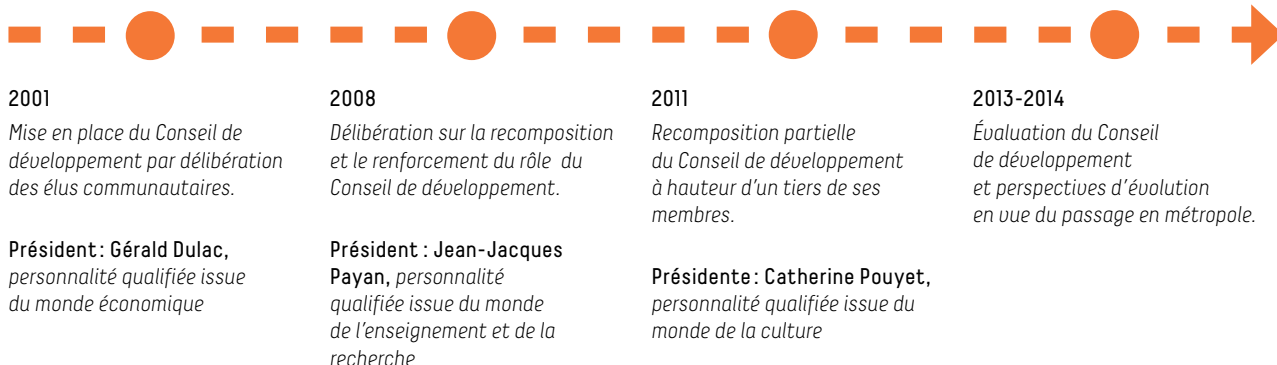
ESPACE D'INFORMATION, DE DÉBATS ET DE PROPOSITIONS, LE CONSEIL A AUSSI POUR OBJET DE FAIRE DIALOGUER LES ACTEURS (EMPLOYEURS, SYNDICATS DE SALARIÉS, ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS) DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE ET LEURS RELAIS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE. SES MEMBRES SONT TOUS BÉNÉVOLES.

ZOOM SUR...

La Loi MAPTAM (adoptée le 27 janvier 2014) conforte les Conseils de développement au sein des Métropoles (Art L5217-9)

« Un conseil de développement réunit les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs de la métropole. Il s'organise librement. Il est consulté sur les principales orientations de la métropole, sur les documents de prospective et de planification et sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du territoire. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à la métropole. »

HISTORIQUE



MISSIONS

Espace d'intervention des acteurs économiques, sociaux et associatifs, le Conseil de développement s'intéresse à la vie de l'agglomération dans sa globalité.

Trois grandes missions ont, jusqu'à ce jour, guidé les actions du C2D :

- Contribuer à la réflexion des élus sur les projets concernant l'agglomération (propositions de nouvelles perspectives et actions, émergence d'idées).
- Relayer auprès des élus les points de vue de la société civile sur tous les grands thèmes qui fondent le développement et l'attractivité du territoire.
- Faciliter, pour les habitants de l'agglomération, l'accès et la compréhension des politiques menées par les élus communautaires.

FONCTIONNEMENT

En vertu de la LOADDT, le Conseil de développement possède son propre fonctionnement défini par ses membres tous bénévoles dans un esprit « d'indépendance dialoguante ».

Depuis sa mise en place, le Conseil de développement est régulièrement saisi par les élus communautaires. Il peut également s'auto-saisir de thématiques sur lesquelles il souhaite porter une réflexion approfondie, sans se limiter aux périmètres de compétence de la communauté d'agglomération, ou demain, de la métropole.

Il a enfin la possibilité d'utiliser son droit à l'expérimentation afin d'innover pour mieux adapter les politiques publiques aux réalités locales.

ZOOM SUR...

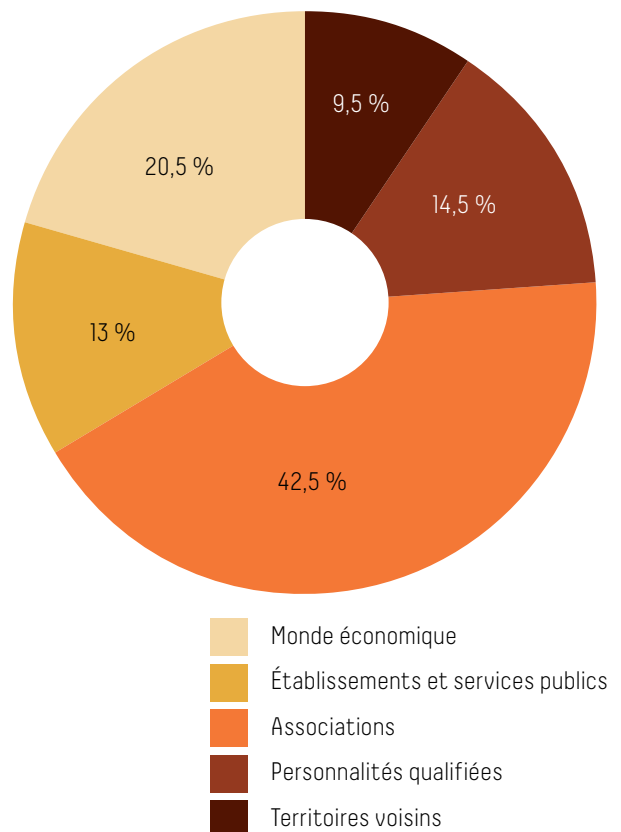
UN FONCTIONNEMENT RÉGI PAR :

- 1 protocole de partenariat signé avec Grenoble-Alpes Métropole précisant les modes d'échange et de travail entre les membres de l'instance participative, les élus et les services.
- 1 règlement intérieur
- 1 charte de bon fonctionnement

COMPOSITION

Arrêtée par délibération, la composition du Conseil de développement réunit depuis 12 ans environ 70 personnes morales choisies par les conseillers communautaires et une quinzaine de personnes qualifiées choisies par le Président de Grenoble-Alpes Métropole.

Qui fait partie du Conseil de développement ?



89 membres bénévoles répartis en 5 collèges dont :

- 18 personnalités qualifiées désignées par un arrêté du Président de la Métro
- 71 personnes morales choisies par délibération du conseil communautaire qui désigne leurs représentants
- 77 % sont des hommes, 50 % vivent à Grenoble (qui regroupe 36 % de la population) et 60 % sont nés avant 1950.

Qui pilote le Conseil ?

1 bureau composé de :

- La Présidente, nommée par le Président de la communauté d'agglomération.
- Onze membres, représentants chaque collège et/ou pilotes d'une commission ou d'un groupe de travail

ORGANISATION

Trois temps forts rythment la vie du Conseil de développement :

Les séances plénières mensuelles. Espaces de présentation et mise en débat des travaux réalisés par le conseil, d'audition des personnes qualifiées tels les vice-présidents de Grenoble-Alpes Métropole, responsables de services ou spécialistes sur des thèmes transversaux qui intéressent plusieurs commissions, les plénières réunissent l'ensemble des membres et permettent la confrontation des points de vue et des compétences.

Les commissions thématiques trimestrielles. Espaces de travail et de réflexions, elles réunissent les membres du conseil sur la base du volontariat. Ouvertes également aux personnes extérieures au conseil, elles sont à l'origine des contributions et avis amendés puis adoptés en plénières.

Les groupes de travail ad hoc. Mis en place de manière ponctuelle afin de traiter une question spécifique, les groupes de travail peuvent être transversaux aux commissions et sont ouverts aux extérieurs. Ils fonctionnent également dans le cadre du travail en réseaux.

Les comités de pilotage. Deux comités de pilotage ont été mis en place :

- L'un pour l'organisation des rencontres métropolitaines (ouvert au réseau des conseils de développement de la région grenobloise, à l'agence d'urbanisme et à des services de la Métro)
- L'autre pour mener une réflexion sur les pistes d'évolution du conseil de développement (ouvert aux élus et services de la Métro).

ANIMATION

Quels moyens ?

Le Conseil de développement s'appuie sur deux chargées de missions permanentes (salariées de Grenoble-Alpes Métropole) et sur un budget de 35 000 €. L'ensemble de ces coûts de fonctionnement bénéficient d'une subvention de la Région Rhône-Alpes.

Quelle communication ?

Le Conseil de développement bénéficie du soutien du service communication de l'agglomération.

Depuis 2011, il dispose d'un site internet : www.c2d.lametro.fr et publie une newsletter bimensuelle. Les membres, conscients du manque de visibilité du conseil souhaiteraient que la diffusion des travaux du conseil puisse être élargie au maximum (à l'ensemble des élus communaux, sur les réseaux sociaux,...)

ZOOM SUR...

3 COMMISSIONS THÉMATIQUES :

- Aménagement, Temps et Mobilité
- Cultures, Solidarités et Démocratie
- Innovation et Emploi

5 GROUPES DE TRAVAIL EN 2013-2014 :

- Évaluation du Conseil de développement
- Numérique
- Université et territoires
- Genre et engagement démocratique
- Temps





LES MEMBRES DU C2D PARTICIPENT AUX INSTANCES DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

DEPUIS SA CRÉATION EN 2001, LE RÔLE ET LA PLACE DONNÉS AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT N'ONT CESSÉ DE PROGRESSER SUITE AUX ACCORDS SUCCESSIFS PASSÉS AVEC LES DIFFÉRENTS EXÉCUTIFS DE L'AGGLOMÉRATION (REPRÉSENTATION DU C2D DANS LES COMMISSIONS, PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS DEVANT LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, SAISINE PAR DÉLIBÉRATION,...) L'ENSEMBLE DE CES AVANCÉES ONT ÉTÉ ACTÉES DANS LE PROTOCOLE DE PARTENARIAT, SIGNÉ ENTRE LA MÉTRO ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN MAI 2012.

LA CONVENTION DE FONCTIONS D'AGGLOMÉRATION ET DE CENTRALITÉ AVEC LA RÉGION RHÔNE-ALPES (CFAC)

Dans le but d'encourager le développement durable, la Région Rhône-Alpes met en place des Conventions de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) avec des partenaires locaux qui ont pour mission de développer des projets à l'échelle de leur territoire. Le Conseil de développement, via son représentant, participe à l'ensemble des comités de pilotage organisés par Grenoble-Alpes Métropole et la Région Rhône-Alpes. Il a ainsi la possibilité de veiller à la cohérence des opérations avec le projet d'agglomération, à leur caractère innovant et à leur valorisation et démultiplication. Il peut également insister sur les actions qui lui semblent prioritaires.

Représentant du conseil de développement dans le comité de pilotage de la CFAC : Jean Vanoye

LES COMMISSIONS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE (AVANT INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MAI 2014)

Le Protocole de partenariat signé entre Grenoble-Alpes Métropole et le Conseil de développement, donne la possibilité au Conseil de désigner annuellement un représentant dans chacune des commissions intercommunales.

Jusqu'à l'installation du nouveau conseil communautaire, le 16 mai 2014, six membres s'étaient portés volontaires et avaient été désignés en plénière par la Présidente pour suivre les travaux de certaines commissions.

Commission Déplacements : Antoine Jammes
Commission Environnement : Jean-Paul Vial et Henri Biron
Commission Solidarité intercommunale : Jean Vanoye
Commission Logement : Marcel Faure et Bernard Archer

L'installation de nouvelles commissions intercommunales et la révision prochaine du Protocole de partenariat permettra de confirmer ou non le maintien de représentants du conseil de développement au sein de ces instances.

LE COMITÉ PERMANENT D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'évaluation des politiques publiques constitue l'un des leviers majeurs pour améliorer la pertinence du service rendu aux habitants de l'agglomération grenobloise et la conduite de l'action publique.

Mis en place suite à la délibération du 3 juillet 2009, le Comité permanent d'évaluation des politiques publiques compte parmi ses membres : le vice-président en charge des finances et de l'évaluation, les deux co-présidents de la commission finances et évaluation, le représentant de Grenoble-Alpes Métropole à la société française de l'évaluation, un représentant par groupe politique, deux experts indépendants désignés par le Président de Grenoble-Alpes Métropole, deux représentants des services, et enfin, deux représentants du Conseil de développement sur proposition de sa Présidente.

Depuis 2011, Bernadette Aubrée et Jean Vanoye occupent cette fonction pour le Conseil de développement conformément au Protocole de partenariat cité précédemment.

Chaque année les résultats des évaluations menées lors de l'année n-1 sont présentées en séance plénière. Le Conseil de développement est également associé au choix des sujets d'évaluation de l'année à venir.

LE COMITÉ DE PILOTAGE PLAN AIR CLIMAT

Le 12 avril 2013, le conseil communautaire adoptait une délibération portant sur la mise en place d'un comité de pilotage partenarial du Plan Air Climat qui a pour mission de définir les orientations et de proposer des axes de travail et programmes d'action.

Dominique Grand y représente le conseil de développement, il a pour suppléants Jacques Julliard, Bernard Torgue et Claudine Chassagne.

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF MURMUR

Le dispositif murmur a été mis en place en 2010, il prendra fin en 2014. Son objectif est d'inciter à la réhabilitation thermique performante et pérenne de 5 000 logements en copropriété des années 45-75, en participant au financement de travaux.

Une évaluation de ce dispositif a été lancée en juin 2013, Bernard Torgue et Alain Penet y représentent le conseil de développement.

LE FONDS DE LA PARTICIPATION INTERCOMMUNAL ET LE COMITÉ D'ATTRIBUTION

Le Fonds de participation intercommunal est un dispositif de la Métro destiné à soutenir les initiatives et projets d'habitants qui contribuent à construire une agglomération plus solidaire, plus démocratique et respectueuse de son environnement.

Ce fonds de soutien s'inscrit dans les orientations de la Charte de la participation signée en 2010, relatives aux engagements de la Métro en faveur de la participation citoyenne.

Ses objectifs sont les suivants :

- Favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants de l'agglomération
- Impliquer les habitants au projet d'agglomération
- Renforcer les échanges entre habitants de l'agglomération
- Relier les territoires de l'agglomération entre eux
- Promouvoir les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, monter des projets et les argumenter
- Favoriser l'émergence de projets et l'accompagnement par la mutualisation des compétences entre associations et habitants.

Un comité d'attribution a été mis en place afin d'assurer la gestion participative du Fonds. Ses fonctions principales sont d'examiner les dossiers, auditionner les porteurs de projets, préciser les conditions d'octroi des aides et définir un montant de subvention par projet. Une délibération du conseil communautaire prévoit la présence d'un représentant du Conseil de développement parmi les membres du comité d'attribution (Dominique Benoist).



ACTIVITES EN 2013-2014

CHIFFRES CLÉS

RÉUNIONS INTERNES AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

8 assemblées plénières dont 1 séance exceptionnelle organisée « hors les murs » au cinéma Le Méliès à Grenoble sur la thématique Genre et Engagement démocratique (septembre 2013) et 1 séance spéciale dédiée aux conséquences de la recomposition territoriale locale en présence du Président de la Métro (Marc Baietto, décembre 2013).

9 réunions de bureau

7 réunions de commissions trimestrielles:

- 3 commissions Aménagement, Temps et Mobilité (septembre 2013, octobre 2013 et avril 2014)
- 2 commissions Cultures, Solidarités et Démocratie (novembre 2013 et mai 2014)
- 2 commissions Innovation et Emploi (novembre 2013 et mai 2014)

LES ACTIVITÉS DE RÉSEAUX

5 réunions de coordination du Réseau des Conseils de développement de la région grenobloise, 1 séance plénière

6 réunions de la Coordination Nationale des Conseils de Développement, 2 réunions du Groupe de travail « Métropole », 2 réunions du Groupe de travail « Mutualisation » et une présentation et mise en débat du rapport

2 Rencontres Métropolitaines (la première thématique, la seconde de restitution de l'ensemble du cycle organisé de novembre 2012 à novembre 2013)

1 réunion d'échanges avec le CESER Rhône-Alpes

1 journée d'échanges avec les Conseils de développement de Métropole (Bordeaux, Angoulême, Lille, Nantes) sur invitation du conseil de développement du Grand Lyon

PUBLICATIONS

Vidéo:

- Réalisation d'une vidéo sur les tiers lieux: « les tiers lieux, c'est pas compliqué »

Contributions, Avis, Manifeste:

- Contribution à l'élaboration du schéma de secteur (saisine)
- Contribution au Projet Métropolitain (Édition de l'Abécédaire des Rencontres Métropolitaines) (saisine)
- Manifeste des Conseils de développement de la région grenobloise (auto-saisine)
- Contribution sur le lien Université et Territoires, les attentes des acteurs économiques envers l'Université (auto-saisine)
- Contribution sur l'avenir du Conseil de développement (auto-saisine)
- Contribution sur le genre et l'engagement démocratique, imaginer des politiques publiques égalitaires et paritaires (auto-saisine)

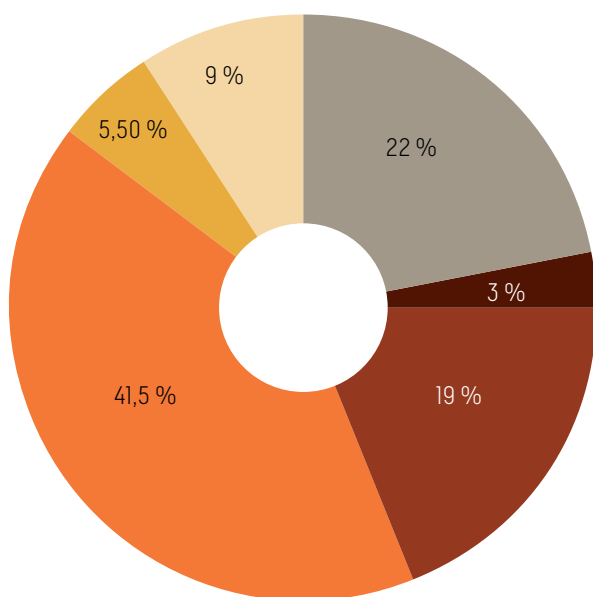
Contributions collectives du réseau des conseils de développement de la région grenobloise:

- Contribution à l'enquête publique sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) (auto-saisine)
- Contribution à la préfiguration d'une plate-forme des temps et des mobilités (saisine)

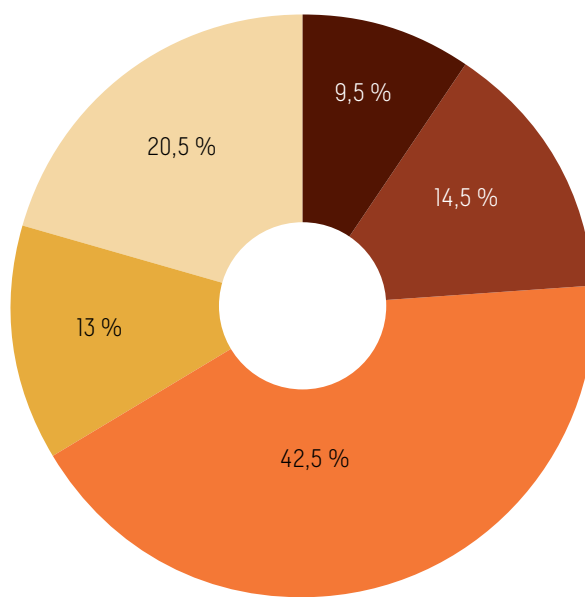
QUI A PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

120 personnes différentes, membres ou invité-e-s ont pris part aux séances plénières du conseil de développement entre septembre 2013 et juin 2014.

Participation des collègues et invités en séances plénières de septembre 2013 à juin 2014



Présence réelle des collègues et invités en plénière.



Présence des collègues dans la composition générale.

Collège	% dans composition	% présence réelle
Monde économique	20,5 %	9 %
Établissements et services publics	13 %	5,5 %
Associations	41,5 %	42,5 %
Personnalités qualifiées	19 %	14,5 %
Territoires voisins	9,5 %	3 %
Invités	0 %	22 %



LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

SEPTEMBRE

> **Ciné/débat**: Lancement de l'auto-saisine du Conseil de développement sur la question du **Genre et de l'engagement démocratique** au cinéma le Méliès à Grenoble, suite à la projection du film de Mariana Otero « *Entre nos mains* ».

> **5 balades métropolitaines** (Espace Aristide Berges à Villard Bonnot/Promenade du Bois d'Amour à Charavines/Centre-ville de Saint Marcellin/Voie verte de l'agglomération grenobloise/Jardin partagé de Mens) sont organisées pour découvrir différents types d'espaces publics et préparer la dernière rencontre métropolitaine

> **Visite** de Col'inn par le groupe de travail numérique qui sillonnera les **tiers lieux** de l'agglomération tout au long de l'année.

OCTOBRE

> **Adoption** de la contribution du Conseil de développement sur le schéma de secteur et présentation en séminaire des maires

> **Saisine** du conseil de développement sur la préfiguration d'une plate-forme des temps et des mobilités

> **Adoption** par le réseau des conseils de développement d'une contribution commune à l'enquête publique sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

NOVEMBRE

> **4^e Rencontre Métropolitaine** intitulé « La Métropole alpine désirable : Quelle(s) qualité(s) attendre de nos espaces publics partagés ? »

> **1^{er} comité de pilotage de l'évaluation** du conseil de développement, réunissant élu-e-s, services et membres de l'instance. Cette évaluation est accompagnée par Alain Faure, consultant, et par la Mission Évaluation de Grenoble-Alpes Métropole.

> **Visite** de la bibliothèque Kateb Yacine, présentation de la bibliothèque numérique

DÉCEMBRE

> **Rencontres avec les techniciens des communes en charge des instances de participation**, en réponse au Protocole de Partenariat signé avec Grenoble-Alpes Métropole.

> **Réalisation d'un film** « les tiers lieux, c'est pas compliqué » pour illustrer les travaux du groupe de travail numérique et en vue de l'organisation d'une réunion publique « comprendre les tiers lieux ».

JANVIER

> **Fusion** de Grenoble-Alpes Métropole avec les Balcons Sud de Chartreuse et le Sud Grenoblois

> **2^e comité de pilotage de l'évaluation** du conseil de développement : présentation d'un **benchmark portant sur le fonctionnement de 50 conseils de développement de la France entière**. Trois groupes de travail prospectifs sur l'avenir du conseil sont ouverts.

> **Visite** de l'établissement public numérique (EPN) de Fontaine – Seyssinet-Pariset et présentation du tiers lieu le Troquet Numérique

FÉVRIER

> **Demi-journée de débat** sur le « projet commun » à partager à l'échelle de la région grenobloise en conclusion des rencontres métropolitaines. Cette ultime rencontre permet la diffusion de l'« **Abécédaire des Rencontres Métropolitaines** » ouvrage de synthèse et contribution du Conseil de développement au Projet métropolitain porté par l'agglomération grenobloise.

> **Adoption** d'une contribution à la **préfiguration d'une plate-forme des temps et des mobilités**.

MARS

> **Présentation**, en séance plénière, du rapport sur les **premières pistes d'évolution du Conseil** de développement vers une instance d'échelle métropolitaine.

AVRIL

> **Adoption** d'un premier rapport d'étape sur les **relations Université/Territoires**, mettant en exergue les attentes des acteurs économiques envers l'Université et 8 propositions concrètes visant à consolider les liens entre université, entreprises (TPE, PMI, PME) et collectivités locales.

MAI

> **Participation à une journée d'échanges entre Conseils de développement de Métropoles**. Sur invitation de nos homologues du Grand Lyon, ce temps fort a réuni les Présidents et techniciens des CD de Lille, Nantes, Bordeaux, Grand Angoulême et Grenoble-Alpes Métropole pour des échanges et une mutualisation de pratiques.

> Désignation au sein du conseil communautaire d'une nouvelle vice-présidente en charge de la participation citoyenne, de la lutte contre les discriminations, de l'éducation et de la coopération décentralisée (Madame Marie-José Salat) suite aux élections municipales 2014 et au renouvellement du conseil communautaire.

JUIN

> Adoption d'une contribution « **Genre et engagement démocratique** ».

JUILLET

> Rencontre entre le CESER Rhône-Alpes et les conseils de développement de la Région, intervention du conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole.



LES CONTRIBUTIONS 2013-2014

ALLER VERS UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

AUTO-SAISINE

ÉVALUATION ET PISTES D'ÉVOLUTION

Depuis 13 ans, le Conseil de développement accompagne, en tant qu'instance de concertation obligatoire, le projet d'agglomération de Grenoble-Alpes Métropole.

A la suite du travail mené sur l'évaluation de la charte de la participation, le conseil de développement avait proposé d'entreprendre une réflexion approfondie sur son rôle et son fonctionnement.

A l'aube du passage en métropole au 1^{er} janvier 2015, les membres de l'instance ont souhaité tirer un bilan du fonctionnement et réinterroger le rôle et les missions du conseil afin d'envisager comment élargir son regard en tenant compte de la diversité des questions et acteurs de l'agglomération.

Les membres du C2D souhaitent pouvoir débattre de leurs propositions avec les nouveaux élus communautaires.

A quoi servons-vous ? Comment assurer une meilleure visibilité au Conseil de développement ? Comment faire en sorte que les travaux réalisés (avis, contributions, expérimentations) irriguent davantage les politiques publiques ? Quelle composition pour quel projet ? Quel rôle jouer à l'échelle de la future métropole ?

Autant de questions qui ont légitimé le lancement de l'évaluation de l'instance, dès novembre 2013, par l'ouverture d'un comité de pilotage pluraliste composé d'élus, de techniciens et de membres du Conseil de développement.

Nourri par le regard décalé et décapant d'Alain Faure, consultant associé à la démarche, par l'accompagnement méthodologique de la Mission Évaluation de Grenoble-Alpes Métropole, et par l'apport d'un benchmark réalisé auprès de 50 conseils appartenant au réseau de la Coordination Nationale, le conseil de développement a mis en exergue six pistes d'évolutions majeures pour l'instance :

ZOOM SUR... UNE PERSPECTIVE

« Passer d'un conseil centré sur un rôle d'expertise à une interface avec la société civile organisée à l'échelle métropolitaine. »

1/Faire évoluer les missions du Conseil de développement vers un rôle d'interface avec la société civile dans sa diversité

2/Améliorer la diversité et prévoir le renouvellement des membres du Conseil de développement

3/Mettre en place des instances de travail plus démocratiques, plus efficaces et plus attractives

4/Mieux cibler les travaux et les engagements du Conseil de développement

5/Poursuivre l'amélioration des relations avec les élu-e-s et les services

6/Rendre visible le Conseil de développement et ses travaux par des moyens adaptés

Fruit d'un long parcours de concertation avec les membres du conseil lors de plénières organisées entre janvier et avril 2014, ces six pistes d'évolutions restent à débattre avec les élus.

Il semble en effet primordial d'ouvrir un espace de dialogue sur l'avenir du Conseil de développement afin de définir ce qui peut être retenu parmi ces propositions et leurs méthodes de mise en œuvre.

De cet échange pourra découler la préparation d'une délibération cadre portant sur la refondation du Conseil de développement métropolitain ainsi que la mise à jour du Protocole de partenariat liant la Métro à son conseil.

*pour en savoir + : télécharger des documents de l'évaluation :
c2d.lametro.fr rubrique Actualités
Documents papier disponibles sur demande
au Conseil de développement*

IMAGINER NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

BILAN DES RENCONTRES MÉTROPOLITAINES

Le Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole souhaitait porter une réflexion sur un « projet commun » à l'échelle de la région grenobloise, dépassant les querelles sur les frontières administratives, il a proposé, en 2011, dans l'une de ses contributions de réfléchir à une « métropole des hauteurs ».

Les élus communautaires lui ont alors donné carte blanche pour organiser des « rencontres métropolitaines » en coopération avec les conseils de développement de la région grenobloise. Ces rencontres visaient à croiser les regards entre centres et périphéries, urbain et rural, villes et montagnes pour imaginer de nouvelles coopérations.

Pour mener ces échanges, le Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole a pu compter sur le réseau des conseils de développement de la région grenobloise. Celui-ci a su fédérer une parole de la société civile organisée et être force de proposition sur des réflexions dépassant les frontières de leurs territoires respectifs.

Après quatre rencontres, des a priori et incompréhensions se sont estompés, d'autres persistent, l'objet « métropole » continue d'inquiéter certains, de faire rêver d'autres, beaucoup attendent une traduction concrète des propositions qui ont émergé, les plus prudents sont satisfaits d'avoir pu simplement discuter entre territoires, entre plaines et coteaux.

Cette démarche a permis à chacun de partager un vocabulaire commun, de mieux se comprendre, et d'éditer l'« Abécédaire des Rencontres Métropolitaines », contribution du Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole à la Fabrique métropolitaine et au futur projet métropolitain porté par l'agglomération grenobloise.

Fruit de la synthèse des différents apports des intervenants, des nombreux exemples de pratiques partagés lors des ateliers ou des balades, des étonnements brillants d'Henry Torgue, chercheur au CRESSON, et des apports techniques de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, cet « Abécédaire » donne à voir une partie des pièces du puzzle qui, peut-être, permettra de dessiner le visage de notre territoire demain.

*Pour en savoir + : c2d.lametro.fr rubrique Publications/Rencontres Métropolitaines
Abécédaire et documents papier disponibles sur demande au Conseil de développement*

SAISINE

ZOOM SUR...

QUATRE RENCONTRES MÉTROPOLITAINES

Organisées de novembre 2012 à novembre 2013, elles ont réuni 167 acteurs du territoire (élus, conseils de développement, professionnels, habitants...) autour de quatre interrogations :

- **La métropole alpine :** plaines, vallées, montagnes : un seul et même monde ?
- **La métropole alpine rayonnante et attractive :** ressources et dynamiques des territoires : pour quels projets ?
- **La métropole alpine solidaire et citoyenne :** comment construire de nouvelles solidarités ?
- **La métropole alpine désirable :** Quelle(s) qualité(s) attendre des espaces publics pour mieux les partager ?

INTERPELLER LES FUTURS ÉLUS LOCAUX SUR LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

MANIFESTE DES CONSEILS ET CONSEILS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Dans le contexte des élections municipales du printemps 2014, les Conseils de développement du Grésivaudan, du Pays Voironnais, de Grenoble-Alpes Métropole et du Sud Grésivaudan, se sont fédérés autour d'un Manifeste visant à interpeller les élus locaux sur leurs visions et projets en termes d'intercommunalité et de conditions de développement de la grande région grenobloise.

Lancés par la dynamique des Rencontres Métropolitaines et par les débats prospectifs qui s'y sont tenus, les conseils de développement signataires ont mis en exergue 3 enjeux en écho de 3 questions directes :

Enjeu 1 : la recherche d'un système coordonné et amélioré des déplacements et transports à l'échelle de la région grenobloise pour une plus grande efficacité collective, une plus grande équité et une plus grande simplicité pour les usagers.

Enjeu 2 : la recherche d'un système de gestion collective et protectrice de l'environnement répondant aux problématiques de climat, de qualité de l'air, d'énergie, de trame verte et bleue et d'une agriculture locale et durable, dans un objectif de santé publique.

Enjeu 3 : la coopération renforcée entre les territoires en matière d'économie, d'emploi et de solidarité, sans oublier l'économie sociale et solidaire.

Adressé à la presse locale ainsi qu'à l'ensemble des listes candidates aux municipales sur les territoires du Grésivaudan, du Pays Voironnais, du Sud Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise, le Manifeste a suscité les réponses de quelques têtes de listes.

Les conseils de développement maintiendront leur vigilance tout au long des mandats quant à la prise en compte effective de ces enjeux, nécessitant décisions et coopérations à l'échelle des intercommunalités.

Pour en savoir + : c2d.lametro.fr/rubrique/Actualités/Municipales/2014

ZOOM SUR...

3 QUESTIONS ADRESSÉES AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

- Quelles propositions porterez-vous, à partir d'avril 2014, pour apporter des réponses à ces trois enjeux ? Quel calendrier prévoyez-vous ?
- Quelles coopérations souhaitez-vous proposer entre les territoires de la région grenobloise concernant ces trois enjeux ?
- Comment souhaitez-vous faire vivre la participation citoyenne de tous les habitant-es, à tous les niveaux, de l'échelle des quartiers et des villages, à celle de la région grenobloise, pour que naisse un véritable dialogue entre élu-es, habitant-es et acteurs de la société civile organisée ?

POUR DE MEILLEURES INTERACTIONS ENTRE UNIVERSITÉ ET TERRITOIRES

CONTRIBUTION DU GROUPE DE TRAVAIL UNIVERSITÉ

Le 1^{er} mars 2012, le Conseil de développement organisait une conférence grand public sur le thème « Comprendre l'université et ses liens avec le territoire » en présence de grands témoins venus expliquer les interactions entre université et monde économique, collectivités locales et société.

Cette conférence fut l'occasion de montrer combien l'université fait partie intégrante de notre agglomération et à quel point elle irrigue, plus ou moins consciemment, notre développement technologique, industriel ou social.

Dans la continuité, le Conseil de développement constitue un groupe de travail, qui restitue après plusieurs mois d'enquête en séance plénière d'avril, un premier rapport d'étape portant sur les attentes des acteurs économiques.

Ce rapport, intitulé « Pour un renforcement du triptyque Université-Recherche/Entreprises/Collectivités territoriales », met en valeur 8 propositions visant à renforcer les liens université et entreprises (TPE, PMI et PME) :

1. Favoriser la mise en réseau et les formes de partenariat, au sens large, des acteurs « académiques » et « économiques » de l'innovation
2. Encourager et simplifier les transferts de technologies et de savoir-faire
3. Faire connaître aux acteurs de l'artisanat, des TPE, PMI et PME, l'existence et le rôle des organes de valorisation de l'Université de Grenoble, des organes de recherche et les dispositifs mutualisés existants
4. Créer et mettre à disposition des acteurs économiques un service de relations Université/Entreprises (guichet unique) quel que soit le motif du contact
5. Créer un réseau communautaire au service des étudiants et des anciens étudiants, des personnels de l'université et des partenaires afin de faciliter les contacts et la mise en relation
6. Généraliser, à l'échelle des laboratoires de recherche existants, l'organisation de temps conviviaux entre entreprises et laboratoires de recherches
7. Créer et mettre à disposition des acteurs économiques des outils spécifiques pour communiquer efficacement sur l'offre

AUTO-SAISINE

ZOOM SUR...

LES ACTEURS AUDITIONNÉS DURANT L'ENQUÊTE :

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble
- La Jeune Chambre Économique de Grenoble
- Le CNAM Isère-Savoie
- André PLISSON, chargé de mission Collège doctoral université de Grenoble

en direction des PMI-PME (plaquette de communication, guide pratique)

8. Développer et promouvoir les « labels » favorisant un rapprochement et une insertion plus rapide et aisée des étudiants dans le monde de l'entreprise.

Conscient que les liens Université/Territoires ne se limitent pas au monde économique, le Conseil de développement prévoit la parution d'un second volet portant sur les interventions d'universitaires en appui à différentes associations, institutions culturelles et sociales, et au monde éducatif, ainsi que sur les attentes de la société civile dans ces domaines (septembre 2014).

Pour en savoir + : c2d.lametro.fr/rubrique/Publications/Contributions

MIEUX GÉRER LE TEMPS POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES

RÉPONSE À LA SAISINE DES ÉLUS SUR LA PRÉFIGURATION DE LA PLATE-FORME DES TEMPS ET DES MOBILITÉS

Comment la plate-forme des temps et des mobilités peut-elle faciliter l'organisation de la vie quotidienne des habitants? Quelles sont, du point de vue des habitants, les cibles d'actions prioritaires de la plate-forme des temps et des mobilités à court et moyen terme? (extrait de la saisine de juillet 2013)

Pour répondre à cette saisine, le conseil de développement a partagé ses réflexions avec le réseau des conseils de développement de la région grenobloise, afin de parvenir à des propositions en amont de l'installation de la plate-forme des temps et des mobilités, prévues pour l'automne 2014.

Dans sa réponse, le réseau des conseils de développement a identifié quatre chantiers prioritaires :

- L'accès aux services publics pour les personnes en situation de précarité, avec un zoom sur l'accès aux services médicaux
- L'accès aux commerces et services de proximité pour « les consommateurs temporaires », avec un zoom sur la coupure méridienne
- L'articulation entre les temps de la vie des familles, avec un zoom sur l'accès aux lieux de loisirs, sports et culture
- Les freins aux changements d'organisation du travail, avec un zoom sur les conditions de travail de nuit

Ces propositions ont été présentées au comité de pilotage de la plate-forme des temps et des mobilités et sont également portées par des membres au sein du comité technique.

Pour en savoir + : c2d.lametro.fr rubrique Publications/Contributions

SAISINE

ZOOM SUR...

LA DÉMARCHÉ DE PRÉFIGURATION D'UNE PLATE-FORME DES TEMPS ET DES MOBILITÉS

La plateforme est un lieu de partenariat et de concertation. Depuis septembre 2013, la démarche de préfiguration mobilise des acteurs privés et publics de la région grenobloise au travers de comités techniques, de rendez-vous publics, d'entretiens avec des acteurs, d'un questionnaire mis en ligne,...

Son objectif principal est d'agir sur les temps pour améliorer la qualité de vie et l'articulation des différents temps de vie (professionnels, privés...) en faisant émerger des pistes d'actions avec une volonté forte de co-construction (coopération de différents acteurs et coordination de leurs actions pour atteindre cet objectif), d'expérimentation et d'évaluation.

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES ÉGALITAIRES ET PARITAIRES

CONTRIBUTION DU GROUPE DE TRAVAIL GENRE ET ENGAGEMENT DÉMOCRATIQUE

70 ans après l'obtention du droit de vote et l'éligibilité des femmes, 15 ans après la réforme constitutionnelle de 1999 favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, l'égal accès des femmes et des hommes à ces droits ne signifie pas que la parité soit partout une réalité.

Le bilan demeure en effet peu glorieux, la présence des femmes en politique, et plus globalement dans diverses formes d'engagements citoyens, restant encore faible comparé à plusieurs pays occidentaux.

Le Conseil de développement ouvre un débat sur la parité en politique et l'exercice pour toutes et tous d'une vraie citoyenneté, le 25 septembre 2013 au cinéma Le Méliès à Grenoble, à l'occasion d'une plénière exceptionnelle.

En présence de nombreux acteurs (élu-e-s, associations féminines et féministes), le Conseil propose l'ouverture d'un groupe de travail auquel participeront plusieurs partenaires fidèles durant les neuf mois que va durer la réflexion.

Domaine de l'affectif, de l'émotionnel, de l'idéologie et d'ancrages culturels très profonds, la question du genre fait largement débat et nécessite une mise à plat des concepts de mixité, égalité et parité.

Après un temps de clarification et de découverte des actions menées depuis 2008 par Grenoble-Alpes Métropole dans le cadre de ses engagements en faveur de l'égalité Femmes-Hommes, le groupe de travail réalise une trentaine d'entretiens individuels et qualitatifs auprès d'élu-e-s, professionnel-les et représentants associatifs.

Objectifs : comprendre les éléments déclencheurs de l'engagement démocratique, les ressorts de l'implication, et les facteurs dissuasifs (voir discriminants) à l'œuvre dans la sphère politique. Parcours personnels, obstacles à l'engagement, stéréotypes de genre, propositions pour faire bouger les lignes, ont été au centre de ces entretiens synthétisés en 5 enjeux prioritaires et un 6^{ème} directement adressé à la Métro.

AUTO-SAISINE

ZOOM SUR...

LES 6 ENJEUX POINTÉS PAR LA CONTRIBUTION

1. Soutenir et impulser l'exercice précoce de la citoyenneté dans la mixité et l'égalité
2. Conforter la parité et l'égalité dans les structures associatives, politiques, citoyennes, syndicales
3. Créer les conditions d'une meilleure implication, dans l'engagement démocratique, dans la parité et l'égalité
4. Consolider l'émergence des femmes dans l'engagement démocratique en luttant contre les freins externes et internes qu'elles rencontrent
5. Permettre aux hommes de se situer dans un engagement démocratique ouvert aux enjeux de la parité et de l'égalité
6. Aller vers une (véritable) égalité femmes-hommes pour les agents territoriaux : le cas de la Métro

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET USAGERS

RÉPONSE À LA SAISINE SUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE SECTEUR

« Comment le schéma de secteur peut-il, en déclinaison des prescriptions du ScoT et en harmonie avec les territoires voisins, contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et à un équilibre des espaces vécus à échelles locales, intra et inter-territoriales ? » (extrait de la saisine d'avril 2013)

La qualité de vie est une notion très subjective, les attentes des usagers et habitants peuvent varier selon les secteurs, les âges, les professions,...

Depuis plusieurs années, le Conseil de l'Europe propose une méthodologie participative dans son plan d'action pour la cohésion sociale. Celle-ci vise à définir, de façon collaborative, des indicateurs de progrès dans le bien-être des citoyens.

Partant de l'objectif de cohésion sociale, définie comme la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, le conseil de développement a invité les membres des conseils de développement des territoires voisins et des associations d'habitants à expérimenter cette méthode afin d'identifier les améliorations qui permettraient selon eux d'influer sur leur qualité de vie. Les résultats de cette démarche sont présentés dans cette contribution, comme la première étape d'une réflexion devant conduire à un avis du c2d sur la version finale du schéma de secteur (ou futur PLUI).

Cette méthode a permis au conseil de développement d'identifier des thématiques qui semblent particulièrement faire débat et conditionner la qualité de vie des habitants :

- la densification et la ville nature
- le maillage des espaces et services publics
- la qualité de l'air et la mobilité
- les nouvelles formes d'habitat
- la transparence et la démocratisation du débat public

Dans un contexte d'élargissement de territoire et de passage en Métropole, le conseil de développement invitait les élus, dans sa contribution, à poursuivre et élargir leur démarche de concertation sur le schéma de secteur (ou futur PLUI), en déclinant la méthode SPIRAL à d'autres groupes homogènes de personnes sur le territoire élargi (femmes, jeunes, retraités, chômeurs, pendulaires,...).

Pour en savoir + : c2d.lametro.fr/rubrique/Publications/Contributions

SAISINE

ZOOM SUR...

LE BIEN-ÊTRE

C'est pour mesurer ce qui compte pour les habitants et non ce que l'on compte habituellement, que le conseil de développement a rejoint la démarche IBEST (démarche experte conduite par l'Université et démarche participative sur la question de la mesure du bien-être).

Cette démarche participative a proposé à plusieurs acteurs de se former à la méthode SPIRAL du Conseil de l'Europe qui part de questions très ouvertes sur le bien-être dans plusieurs groupes homogènes (partageant une caractéristique commune) pour élaborer des indicateurs.

COMPRENDRE LES TIERS LIEUX

CONTRIBUTION/PROPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL NUMÉRIQUE

Après ses premiers travaux sur l'aménagement numérique du territoire et l'ouverture des données publiques, le groupe de travail numérique a souhaité inventorier ce qui se fait en usages et services grâce au numérique dans l'agglomération grenobloise (politiques publiques, expérimentations, entreprises) sans prétendre à l'exhaustivité afin d'illustrer ce que permettent ces usages et identifier les lieux propices à leur développement. L'objectif était de montrer aux élus la vitalité des technologies de l'information et de la communication sur l'agglomération, à côté de la vitrine technologique et de mieux connaître ce qui existe en matière d'usages et de services.

Cette volonté a conduit le groupe de travail à centrer ses travaux sur la question du développement des tiers lieux dans l'agglomération, en constatant que leur hétérogénéité brouillait leur identité.

9 étapes ont jalonné leurs recherches :

- 1/Lancement de la démarche
- 2/Visite de Cowork in Grenoble
- 3/Présentation du projet Mobility Village
- 4/Visite du Fablab du CCSTI
- 5/Visite de Col'inn, présentation du projet de tiers lieu de la Coop
- 6/Visite de la bibliothèque Kateb Yacine
- 7/Présentation du projet de tiers lieu de Charly
- 8/Visite de l'Espace multimédia de Fontaine – Seyssinet
- 9/Présentation du tiers lieu le Troquet Numérique (Bourgoin Jailleu)

Afin de donner à voir et à comprendre les tiers lieux, le conseil de développement a réalisé une vidéo sur ceux de l'agglomération et propose d'organiser fin 2014 une réunion grand public « tiers-lieux mode d'emploi ». Celle-ci permettrait d'identifier les opportunités que représente le développement de ces espaces dans l'agglomération, notamment en termes de dynamique économique : lieux propices à l'innovation, au développement de nouvelles formes de travail et de réduction des déplacements grâce au télétravail,...

Pour en savoir + : c2d.lametro.fr rubrique Actualités regarder la vidéo « les tiers lieux, c'est pas compliqué »

AUTO-SAISINE

ZOOM SUR...

D'OÙ VIENT LE MOT TIERS LIEU ?

C'est Ray Oldenburg, sociologue américain, qui théorise le premier le concept de « third place » (tiers lieu) dans les années quatre-vingt-dix. Il part du constat de l'importance de lieux informels de rencontre de proximité dans les banlieues résidentielles américaines où vivent de nombreuses personnes navigant chaque jour de leur domicile à leur travail.

Il établit plusieurs critères, permettant de caractériser un tiers lieu : sa neutralité, son ouverture à tous, un lieu où les gens se parlent, animé par une communauté d'habituels, un lieu ordinaire et ludique.



LE SUIVI DES AVIS

DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE TRAÇABILITÉ DES CONTRIBUTIONS

AFIN DE RENDRE VISIBLE LES SUITES DONNÉES AUX PROPOSITIONS PORTÉES PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, UN OUTIL DE SUIVI A ÉTÉ MIS EN PLACE EN 2013.

Matérialisé par un tableau, cet outil, propose à chaque service en charge de la politique concernée d'indiquer par un code couleur, si les propositions contenues dans la contribution du conseil de développement ont été suivies (indicateur vert),

ont été partiellement suivies (indicateur orange), ou n'ont pas encore pu être suivies (indicateur rouge). Chaque couleur attribuée est accompagnée d'un commentaire explicatif.

Le tableau de suivi est rempli annuellement et présenté aux membres lors de la séance plénière de bilan. A noter que sur certaines contributions, le conseil de développement n'a pas obtenu cet état des lieux.

Voici par exemple un extrait du tableau de suivi concernant les propositions du conseil de développement dans le cadre de l'évaluation de la charte de la participation :

Retour sur les contributions du Conseil de développement « Évaluation de la charte de la participation et des démarches de participation de la Métro » (adopté en mai 2013) Technicien contact : Sonia RULLIÈRE – Direction Moyens et Ressources/Mission Évaluation			Commentaire explicatif des services
Préconisations	état d'avancement	Commentaires	
1/ Pour un processus participatif intégré (pilotage)			
Définir de vrais projets participatifs		Action 5 : Désigner des projets devant faire l'objet d'un accompagnement à la participation par le CODG soumis à validation du Bureau de l'exécutif Proposition 8- Action 1 : inscrire la concertation dans le cahier des charges des projets devant faire l'objet d'une démarche participative	
Renforcer le dialogue participatif afin qu'il contribue pleinement aux choix des élus et qu'il jalonne la mise en œuvre des politiques et des projets		Proposition 1- Proposer un portage politique plus collectif de la participation - Actions 1,2,3	
Constituer un groupe d'orientation tripartite composé d'élus, de techniciens et de citoyens		Proposition 2- Action 1 : créer un réseau territorial des acteurs de la participation (professionnels/élus/société civile organisée)	
Renforcer les modalités de pilotage, de concertation entre élus, services et instances garantes de la participation		Proposition 4. Action 1 : créer un réseau territorial des acteurs de la participation (professionnels/élus/société civile organisée)	
Une charte signée par les 3 parties prenantes : Élus, c2d, DGS		Proposition 2. Action 1 : proposer une co-signature DGS, Président, Président du c2d	
Diffuser largement la charte de la participation en interne et en externe (appels d'offres)		Proposition 8. Action 1 : inscrire la concertation dans le cahier des charges des projets devant faire l'objet d'une démarche participative	

Proposition extraite de la contribution

CODE COULEUR
Rouge : proposition pas encore suivie
Orange : proposition en partie suivie ou en projet
Vert : proposition qui s'est concrétisée



L'ÉCHANGE DE PRATIQUES ENTRE CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT



LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE

LES 6 CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION GRENOBLOISE ONT DÉMARRÉ UN TRAVAIL COMMUN EN DÉCEMBRE 2009 DANS L'OBJECTIF DE CONTRIBUER COLLECTIVEMENT À L'ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE.

CE TRAVAIL, IMPULSÉ PAR L'ASSOCIATION LAHGGLO, A PERMIS D'ÉLABORER PLUSIEURS CONTRIBUTIONS COMMUNES. LA RICHESSE DE CES CONTRIBUTIONS A CONDUIT LE RÉSEAU À SE STRUCTURER EN ASSOCIATION EN FÉVRIER 2014 ET À POURSUIVRE SA COLLABORATION AU-DELÀ DU SCO.T.

Objectifs du réseau :

- Être un lieu d'échanges entre les président(e)s et conseils de développement de la région grenobloise
- Valoriser les travaux des CD/CLD
- Exprimer des avis collectifs et faire des propositions aux pouvoirs publics
- Faire circuler des informations locales et nationales entre les CD/CLD
- Apporter aux CD/CLD des services communs ou particuliers
- Organiser des échanges avec les partenaires extérieurs
- Effectuer des études d'intérêt commun
- Organiser et participer à des manifestations, colloques, rencontres.

Principales contributions sur l'année 2013-2014 :

- Contribution à l'enquête publique sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (novembre 2013)
- Contribution à la Préfiguration d'une plate-forme des temps et des mobilités (février 2014)
- Interpellation des candidats aux élections municipales de 2014 sur leur projet pour la région grenobloise (février 2014)

LE RÉSEAU DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

FONCTIONNANT EN COLLECTIF DEPUIS 2002 ET STRUCTURÉE EN ASSOCIATION DEPUIS 2012, LA COORDINATION NATIONALE REGROUPE 70 CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT. ELLE ŒUVRE À LA VALORISATION DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT, LEUR PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT EN RÉPONSE À DES DEMANDES SPÉCIFIQUES, DÉVELOPPE DES OUTILS ET DES MÉTHODOLOGIES POUR FACILITER L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET LA CAPITALISATION DES AVIS ET RAPPORTS.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ PARTICIPE ACTIVEMENT À SES TRAVAUX. SA PRÉSIDENTE EST MEMBRE DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION.

L'année 2013 aura été marquée par un certain nombre d'actions collectives de la Coordination Nationale. Un grand chantier a été celui de la réforme territoriale, tant il semblait important de faire en sorte que la démocratie participative soit aussi un des éléments de modernisation de l'action publique portée par la loi d'affirmation des métropoles.

La tâche a été menée à bien tant du point de vue des Conseils de développement urbains (création de Conseils de développement dans les métropoles) que de celui des conseils de développement ruraux (création de Conseils de développement pour les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux). D'autres chantiers seront à prévoir dans le second volet de la réforme, fin 2014, pour lesquels la CNCD reste mobilisée.

Écho du groupe de travail « Bilans/Évaluation des Conseils de développement »

Dans le contexte de renouvellement des conseils de développement suite aux élections municipales, la Coordination a constitué, dès l'automne 2013, un groupe de travail sur la mutualisation des bilans et évaluations des conseils de développement.

Composé d'animatrices, de chargées de mission et de membres actifs de conseils de développement, ce groupe s'est fixé quatre objectifs :

- faire le point sur l'activité des conseils de développement à la veille du renouvellement des instances intercommunales ;
- rassembler des données, les partager, tirer des statistiques ;
- permettre à chacun de « piocher » ce qui, selon les besoins du moment, pourra optimiser l'activité de son conseil ;

ZOOM SUR...

LA COORDINATION NATIONALE

2002 : Première réunion à l'initiative de Lyon et Nantes

2003 : Création du réseau autour des Conseils de Lyon, Nantes, Nancy, Grenoble, Lille, Dunkerque et Saint Quentin en Yvelines.

2007 : Ouverture à tous les Conseils de développement, quel que soit leur territoire de référence.

2012 : Constitution de l'association des Présidents de Conseils.

- faciliter les contacts directs entre permanents ou membres de conseils sur ce qui aura retenu leur attention.

Suite à l'envoi de deux questionnaires (l'un portant sur les pratiques d'évaluation de 7 conseils, l'autre sur le fonctionnement actuel des conseils de développement du réseau de la Coordination nationale), le groupe de travail a synthétisé les résultats de cette enquête au sein de 8 fiches thématiques : missions, composition, exécutifs, statuts, saisines et auto-saisines, moyens, relations avec les élus et visibilité des conseils.

Une restitution des travaux a été organisée le 17 mars 2014 à Paris en présence d'une trentaine de conseils de développement venus de la France entière. Ce fut l'occasion de livrer un document écrit et d'ouvrir un temps de partage autour des résultats. Ce document a déjà été utile à plusieurs conseils de développement qui ont puisé des informations qu'ils recherchaient.

Pour en savoir + : c2d.lametro.fr/rubrique/partenaires/coordination_nationale_des_conseils_de_developpement





COMPOSITION DU CONSEIL

(de septembre 2013 à juin 2014)

MONDE ÉCONOMIQUE

CHAMBRES ET FÉDÉRATIONS :

CGPME : Robert SORREL

Chambre d'Agriculture : René JACQUIN

Chambre du Commerce et de l'Industrie : Jean-Paul BASSALER, et Jean-Pierre GILLET

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Philippe TIERSEN et Georges BURBA

Jeune Chambre économique : Damien MICHAUD et Brice BAUDOIN

MEDEF : Bernard TORGUE

EMPLOI ET INSERTION PAR L'ÉCONOMIE :

Groupement des entreprises d'insertion : Jean-Alexandre PEYROTTE

Union régionale des SCOP : Cyril ZORMAN et Sylvain BOUCHARD

ENTREPRISES :

Caterpillar : Bruno PLAIN

Schneider Electric : Jean-Pierre CHARDON

SYNDICATS :

CFE-CGC : Bruno CATELIN

CGT : Patrick VARELA, Fabien GAGET

FNAIM : Yvan MORYUSSEF

FSU : Françoise GUILLAUME et Marie-Laurence MOROS

SE-UNSA : Hubert LETOUT

Union départementale CFDT : Jean VANOYE et Alain PENET

Union départementale CFTC : Odile SZCZYGLOWSKI

Union départementale des syndicats FO : Jean-Pierre GILQUIN

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS

ARCHITECTURE ET URBANISME

CAUE : Serge GROS, François-Xavier RAULT

Maison de l'Architecture : Florian GOLAY, Olga BRAOUDAKIS et Mireille SICARD

ÉNERGIE

EDF : Georges CLO

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

CEA : Dominique GRAND

CNRS : Jérôme VITRE

PACTE : Philippe TEILLET

Rectorat de l'Académie : Claudine GELLENS (jusqu'en mars 2014)

Université de Grenoble : Lise DUMASY, Joël CHEVRIER

ORGANISMES SOCIAL ET DE SANTÉ

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Brigitte COURATIN

Centre Hospitalier Universitaire (CHU) : Marc PENAUD et Frédéric MARIE

VIE ASSOCIATIVE ET HABITANTS

ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

CLCV 38 (Consommation Logement & Cadre de Vie) : Daniel BOIRON

Confédération Nationale du Logement : Henri DARMET, Lucie BARBAN et Laurette DE MARCO

Confédération Syndicale des Familles : Nicole LEBRUN

UFC Que Choisir : Michèle RAGACHE

CITOYENNETÉ ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

APF (Association des paraplégés de France) : Monique JACQUET

CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) : Béatrice DOUTRIAUX

LAHGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble, Lien et Ouverture) : Marie-Christine SIMIAND et Alain LAURIOT

ODPHI (Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère) : Jean-Paul GOUTTENOIRE et Yvon MOTTIN

ODTI (Observatoire des discriminations et des territoires interculturels) : Claude JACQUIER

Unis-Cité : Bernard FAURE et Olivier TRUCHE

CULTURE

CCSTI: Michel BELAKHOVSKY

CREARC: Claude CHARBONNIER

Culture et Développement: Christiane CHATEAUVIEUX,
Francisco D'ALMEIDA et Lisa PIGNOT

HADRA: Antoine GEMAIN

Solexine:

ÉDUCATION

FCPE: Dominique NUSSARD

Les Francas: Roger MERLIN et Jean-Paul VIAL

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

ADTC (Association pour le Développement des Transports en
Commun): Antoine JAMMES remplacé

par Emmanuel COLIN DE VERDIERE

Cité lib: Martin LESAGE et Stéphanie PESENTI

Avenir Venon: Jean-Claude BRUYERE et Jacques SCHWEIZER

FRAPNA: Jean-François MICHEL (jusqu'en février 2014)

La Passion du bois: Jacques JULLIARD

OZD (Objectif Zéro Déchet): Georges OUDJAUDI (jusqu'à fin
mars 2014)

SOLIDARITÉS

ADT Quart Monde: Dominique BENOIST et Yves JERONNE

Alertes: Jacqueline CHAPUIS

Banque alimentaire: Michel SUSCILLON et Jean-Luc GIRARDET

Secours Catholique: Daniel HUGON et François-Xavier
LAPIERRE

Secours Populaire Français: Anne-Marie ARANDA-DUPONT

Un toit pour tous: Bernard ARCHER et Marcel FAURE

SPORT

CDOSI (Comité départemental olympique et sportif Isère):
Jean-Luc BLANCHON et Claude MONTESSUY

COLJOG (Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux
Olympiques de Grenoble): Geo PERLI et Bernard CHAPITEAU

GUC: Jean-Luc DEBRU et Pierre ARNAUD

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Bernadette AUBREE, Ancienne Directrice des finances
de Grenoble-Alpes Métropole

Henri BIRON, Président d'honneur de la FRAPNA

Daniel BLOCH, Ancien Recteur et Président de l'INPG

Pierre CHAIX, UPMF

Claudine CHASSAGNE, Informaticienne

Catherine FONTE, Citoyenne

Jacques GUIGUE, CNFPT

Luc GWIAZDZINSKI, Géographe

Edith MARTIN, Centre de Gestion

Francie MEGEVAND, Citoyenne (jusqu'à mars 2014)

Alain NEMOZ, Ancien Président de l'UJF, Professeur Émérite
et ancien Président du GUC

Marie-Antoinette MELIERES, Climatologue

Pascal MERCIER, Inspecteur d'Académie

Jean-Jacques PAYAN, Ancien Président de l'Université Joseph
Fourier

Catherine POUYET, Ancienne Directrice des bibliothèques
municipales de Grenoble

Noël TERROT, Ancien élu de Fontaine

Daniel THOULOZE, Ingénieur

Myriam ZAGHOUANE, Unis-Cité

TERRITOIRES VOISINS

CESER Rhône Alpes: Edith BOLF et Éric PIERRARD

Conseil de développement Alpes Sud Isère: Christelle SECOND
SELLES et Robert CUCHET

Conseil de développement de l'Espace Métropole Savoie:
Jeanne-Marie GRIMANELLI et Jacques CHASSANY

Conseil de développement de la Bièvre: Denis VILLARD

Conseil de développement du Grésivaudan: Bertrand
CHRISTIAN et Yves RAFFIN

Conseil de développement du Pays Voironnais:
Jacques CHARVET

Conseil de développement Sud Grésivaudan:
Jean-Louis MARTIN

Espace Belledonne: Gérard ARNAUD

Parc Naturel Régional de Chartreuse: Gérard ARBOR

Parc Naturel Régional du Vercors: Catherine BRETTE

INVITÉS

Hosni BEN REDJEB, Président du Comité Initiative
Développement Euro Méditerranée

Franck COURTOIS, Patrimoine et Développement

Simone CHAPITEAU, Citoyenne

Jean-Pierre CHARRE, IGA et CLUQ

Léa FABRE, Citoyenne

Jacques PAGE, Syndicat des retraités de la fonction publique

Jacques TOLEDANO, Les amis du monde diplomatique

Alain FREYSSINET, Citoyen

Christian GUY, Habitat et Humanisme

Dominique DUCROT, Habitat et Humanisme



À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE C2D.LAMETRO.FR

DOCUMENTS CADRES

Le protocole de partenariat entre Grenoble-Alpes Métropole et le Conseil de développement

Le règlement intérieur

La charte de bon fonctionnement

La charte de la participation de Grenoble-Alpes Métropole

La composition du Conseil de développement

LES PUBLICATIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT 2013-2014

PUBLICATIONS ISSUES DES RENCONTRES MÉTROPOLITAINES :

- l'abécédaire des rencontres métropolitaines (restitution des travaux)
- la Métropole alpine
- la Métropole alpine rayonnante et attractive
- la Métropole alpine solidaire et citoyenne
- la Métropole alpine désirable

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET SÉANCES PLÉNIÈRES

LES AVIS ET CONTRIBUTIONS :

- juin 2014 : pour des politiques égalitaires et paritaires
- mai 2014 : vers un conseil de développement métropolitain
- avril 2014 : pour un renforcement du lien Université/Entreprises : rapport d'étape
- février 2014 : contribution à la plateforme des temps et des mobilités
- octobre 2013 : contribution sur le schéma de secteur

NEWSLETTERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

CONTRIBUTION RÉALISÉE POUR LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT :

- 2014 : synthèse des bilans et évaluations des conseils de développement





CONSE

EMENT

2013.

PARA
ANNUS



GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLITAIN

LE FORUM

3 rue Malakoff

38 031 Grenoble cedex 01

T. 04 76 59 59 59 – F. 04 76 42 33 43

-

lametro.fr

-

c2d.lametro.fr

Rhône-Alpes^{Région}

Conception Graphique et réalisation : Grenoble-Alpes Métropole

*Photos : La Métro (p.1 p.29 p.33), Nowaxx (p.3) Jean-Marie Françillon (p.4),
Valérie Gaillard (p.11), Mark Buscaill (p.34),*

Imprimé sur du papier 100 % recyclé

Décembre 2014